



## Mairie de Bonnevaux

30 450 BONNEVAUX

Tél : 04 66 61 12 68

Fax : 04 66 61 25 07

Mail : [mairie.bonnevaux@free.fr](mailto:mairie.bonnevaux@free.fr)

Site internet : [www.bonnevaux.com](http://www.bonnevaux.com)

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 avril 2019 Délibérations

L'an deux-mille dix-neuf et le 08 avril à dix heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la mairie sous la présidence de Madame Roseline Boussac, Maire,

**Présents :** Marie Cécile Chandesris, Eric Dedieu, Yves Bove, Pascal Perquis,

**Procurations :** Sabine Hurel à Yves Bove

**Absents :** Bertrand Poincin, Damien Loyal, Victor Matalonga,

**Excusés :**

**Secrétaire de séance :** Eric Dedieu

#### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 mars 2019

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

#### COMPTE DE GESTION 2018 M 14 BUDGET GENERAL

Le Conseil Municipal,

- après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers,
- après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant pour le budget principal :

- Excédent d'Exploitation : + 56 907,52 €
- Excédent d'Investissement : + 11 856,13 €
- Soit un résultat de clôture : + 68 763,65 €

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

	Résultat de clôture	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
	2017	2018	2018
Compte Administratif	81 525,54 €	- 12 761,89 €	68 763,65 €
Compte de Gestion	81 525,54 €	- 12 761,89 €	68 763,65 €

Ont signé les membres présents ;

## COMPTE ADMINISTRATIF 2018 M 14 BUDGET GENERAL

Sous la présidence de l'adjointe au Maire, et en l'absence du Maire, le Conseil Municipal adopte le Compte Administratif 2018, M14, Budget Général. La balance générale est la suivante :

		Prévision	Réalisé	Solde
Dépenses de fonctionnement	2018	239 593,71 €	174 650,45 €	64 943,26 €
Recettes de fonctionnement	2018	239 593,71 €	179 564,26 €	60 026,45 €
<b>Résultat de l'exercice en fonctionnement</b>	<b>2018</b>		<b>4 913,81 €</b>	
Excédent de fonctionnement reporté	2017		<b>51 993,71 €</b>	
<b>Résultat de clôture de fonctionnement</b>	<b>2018</b>		<b>56 907,52 €</b>	
Dépenses d'investissement	2018	85 738,00 €	46 964,87 €	38 773,13 €
Recettes d'investissement	2018	85 738,00 €	29 289,17 €	56 448,83 €
<b>Résultat de l'exercice en investissement</b>	<b>2018</b>		<b>- 17 675,70 €</b>	
Excédent d'investissement reporté	2017		<b>29 531,83 €</b>	
<b>Résultat de clôture d'investissement</b>	<b>2018</b>		<b>11 856,13 €</b>	
<b>Résultat final de clôture</b>	<b>2018</b>		<b>68 763,65 €</b>	

	Résultat de clôture	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
	2017	2018	2018
Compte Administratif	81 525,54 €	- 12 761,89 €	68 763,65 €
Compte de Gestion	81 525,54 €	- 12 761,89 €	68 763,65 €

Ont signé les membres présents ;

## AFFECTATION DU RESULTAT 2018 M 14 BUDGET GENERAL

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Roseline BOUSSAC, Maire :

- Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2018
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018
- Constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de ..... 56 907,52 €  
- Un excédent d'investissement de ..... 11 856,13 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

POUR MEMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur).....	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur).....	51 993,71 €
Virement à la section d'investissement	
<b>RÉSULTAT D'EXERCICE</b>	<b>EXCEDENT..... 68 763,65 €</b>
	<b>DEFICIT</b>
<b>A) EXCÉDENT AU 31/12/2018</b> .....	
Affectation obligatoire	
à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur R 002).....	56 907,52 €
Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour	
<b>B) DÉFICIT AU 31/12/2018</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur) ( compte 001 ).....	

Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	
Excédent disponible (voir A - solde disponible)	
<b>C) Le cas échéant, affectation de l'excédent reporté .....</b>	<b>11 856,13 €</b>

Ont signé les membres présents ;

### **BUDGET PRIMITIF 2019 M 14 BUDGET GENERAL**

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, décide d'adopter le Budget Primitif 2019 du Budget Général avec les dépenses et recettes suivantes :

	Proposition	Vote
Dépenses de fonctionnement	219 007,52 €	219 007,52 €
Dépenses d'investissement	74 414,24 €	74 414,24 €
<b>Total dépenses</b>	<b>293 421,76 €</b>	<b>293 421,76 €</b>
Recettes de fonctionnement	219 007,52 €	219 007,52 €
Recettes d'investissement	74 414,24 €	74 414,24 €
<b>Total recettes</b>	<b>293 421,76 €</b>	<b>293 421,76 €</b>

Ont signé les membres présents ;

### **COMPTE DE GESTION 2018 M49 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

**Le Conseil Municipal,**

- après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers,
- après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures,

3

Considérant pour le budget eau et assainissement :

- Excédent d'Exploitation : 3 686,02 €
- Excédent d'Investissement : 53 943,55 €
- Soit un résultat de clôture : 57 629,57 €

4. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
5. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
6. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

	Résultat de clôture	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
	2017	2018	2018
Compte Administratif	58 114,56 €	- 484,99 €	57 629,57 €
Compte de Gestion	58 114,56 €	- 484,99 €	57 629,57 €

Ont signé les membres présents ;

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2018 M 49 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

Sous la présidence de l'adjointe au Maire, et en l'absence du Maire, le Conseil Municipal adopte le Compte Administratif 2018, M49, Eau et Assainissement. La balance générale est la suivante :

Prévision	Réalisé	Solde
-----------	---------	-------

Dépenses de fonctionnement	2018	48 117,85 €	45 505,65 €	2 612,20 €
Recettes de fonctionnement	2018	48 117,85 €	44 381,58 €	3 736,27 €
<b>Résultat de l'exercice en fonctionnement</b>	<b>2018</b>		<b>- 1 124,07 €</b>	
Excédent de fonctionnement reporté	2017		4 810,09 €	
<b>Résultat de clôture de fonctionnement</b>	<b>2018</b>		<b>3 686,02 €</b>	
Dépenses d'investissement	2018	90 490,55 €	11 547,00 €	78 943,55 €
Recettes d'investissement	2018	90 490,55 €	12 186,08 €	78 304,47 €
<b>Résultat de l'exercice en investissement</b>	<b>2018</b>		<b>639,08 €</b>	
Excédent d'investissement reporté	2017		<b>53 304,47 €</b>	
<b>Résultat de clôture d'investissement</b>	<b>2018</b>		<b>53 943,55 €</b>	
<b>Résultat final de clôture</b>	<b>2018</b>		<b>57 629,57 €</b>	

	Résultat de clôture	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
	2017	2018	2018
Compte Administratif	58 114,56 €	- 484,99 €	57 629,57 €
Compte de Gestion	58 114,56 €	- 484,99 €	57 629,57 €

Ont signé les membres présents ;

#### **AFFECTATION DU RESULTAT 2018 BUDGET M 49 EAU ET ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Roseline BOUSSAC, Maire :

- Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2018
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018
- Constatant que le Compte Administratif fait apparaître :
  - Un excédent de fonctionnement de ..... 3 686,02 €
  - Un excédent d'investissement de ..... 53 943,55 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

POUR MEMOIRE		
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)		
<b>Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur).....</b>		<b>4 810,09 €</b>
Virement à la section d'investissement		
<b>RÉSULTAT D'EXERCICE</b>	<b>EXCEDENT.....</b>	<b>57 629,57 €</b>
	<b>DEFICIT</b>	
<b>A) EXCÉDENT AU 31/12/2018 .....</b>		<b>3 686,02 €</b>
Affectation obligatoire		
à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)		
Déficit résiduel à reporter		
<b>à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068).....</b>		
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (compte 1068) .....		<b>10 385,00 €</b>
<b>Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur R 002) .....</b>		<b>3 686,02 €</b>
Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour		
<b>B) DÉFICIT AU 31/12/2018</b>		
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)		
Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)		
Déficit résiduel à reporter - budget primitif		
Excédent disponible (voir A - solde disponible)		
<b>C) Le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté compte 001.....</b>		<b>43 558,55 €</b>

Ont signé les membres présents ;

## **BUDGET PRIMITIF 2019 M49 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, décide d'adopter le Budget Primitif 2019 Eau et Assainissement avec les dépenses et recettes suivantes :

	Proposition	Vote
Dépenses de fonctionnement	39 372,01 €	39 372,01 €
Dépenses d'investissement	65 531,56 €	65 531,56 €
<b>Total dépenses</b>	<b>104 903,57 €</b>	<b>104 903,57 €</b>
Recettes de fonctionnement	39 372,01 €	39 372,01 €
Recettes d'investissement	65 531,56 €	65 531,56 €
<b>Total recettes</b>	<b>104 903,57 €</b>	<b>104 903,57 €</b>

Ont signé les membres présents ;

## **RESILIATION CONVENTION DE MISE A DISPOSITION TERRAINS COMMUNAUX**

Suite à la demande écrite de Monsieur Karim Loyal en date du 25 mars 2019, demandant la résiliation de la convention de mise à disposition de terrains communaux pour certaines parcelles du fait de la non faisabilité de son projet. Les parcelles conservées par celui – ci feront l'objet d'une nouvelle convention.

**le Conseil Municipal, sur proposition du Maire,**

- se prononce favorablement à la restitution de ces parcelles
- autorise Madame le Maire a signer la nouvelle convention de mise à disposition

Parcelles restituées:

F 318	Lou Paillos	1470	Landes
F 321	Lou Paillos	1520	Landes
F 322	Lou Paillos	10720	Landes
F 323	Lou Paillos	5260	Landes
F 324	Lou Paillos	2750	Landes
F 325	Lou Paillos	4820	Landes
F 326	Lou Paillos	4700	Landes
F 327	Lou Paillos	1020	Landes
F 328	Lou Paillos	700	Landes
F 330	Lou Paillos	6170	Landes
F 333	Lou Paillos	3370	Landes
F 336	Lou Paillos	18750	Landes
F 338	Lou Paillos	2310	Landes
F 346	Lou Paillos	2457	Patur
F 347	Lou Paillos	1184	Patur
F 348	Lou Paillos	2156	Patur
F 357	La Rabatude	21800	Patur
<b>TOTAL</b>		<b>91157</b>	

Parcelles conservées faisant l'objet d'une nouvelle convention :

N° parcelle	nom de la voie	surface ca	nature
F 64	Chou de la Toure	7510	Patur
F 66	Chou de la Toure	1954	Patur
F 69	Chou de la Toure	7180	Patur
F 71	Chou de la Toure	6200	Landes
F 82	Lou Plousous	2660	Bois - Taillis
F 87	Lou Plousous	7930	Landes
F 90	Lou Plousous	3780	Landes
F 93	Lou Plousous	4690	Landes
F 98	Mamoulet	3130	Landes
F 99	Mamoulet	5780	Landes
F 101	Mamoulet	2550	Landes

F 102	Mamoulet	1120	Landes
F 103	Mamoulet	7440	Landes
F 104	Mamoulet	6030	Landes
F 105	Mamoulet	2970	Bois - Taillis
F 234	Clapouses	3370	Patur
F 236	Clapouses	10290	Landes
F 351	La Rabatude	4100	Landes
F 353	La Rabatude	1640	Landes
F 354	La Rabatude	2060	Landes
F 356	La Rabatude	3330	Landes
F 360	Las Paros	9950	Landes
F 361	Las Paros	2700	Landes
F 362	Las Paros	2890	Landes
F 365	Las Paros	1270	Landes
F 373	Las Paros	2160	Patur
F 374	Las Paros	1580	Landes
F 375	Las Paros	730	Patur
F 376	Gorge	4660	Landes
F 377	Gorge	2790	Landes
F 378	Gorge	47520	Chât
F 909	Las Paros	1395	Landes
F 143	Les Blachères	8032	Bois-taillis
F157	Les Blachères	5760	Bois-taillis
F 238	Clapouses	4070	Landes
F 379	Gorges	1660	Bois-taillis
F 380	Gorges	6270	Bois-taillis
F 382	Gorges	5970	Bois-taillis
F 385	Gorges	900	Bois-taillis
F 386	Gorges	3830	Verger
F 387	Gorges	15320	Landes
F 392	Gorges	4440	Landes
F 393	Gorges	3560	Bois - Taillis
<b>TOTAL</b>		<b>233131</b>	

Pour une contenance totale de 23 ha 31 ares 31 centiares  
Loyer : 20 € / ha / an

**Pour la surface de 23 ha 31 ares 31 centiares, le loyer est de : 20 € \* 233131 = 466,26 €**

Ont signé les membres présents ;

**PRESENTATION ET DEBAT SUR LES ORIENTATIONS DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES DANS LE PLAN LOCAL D'URBANISME**

Il est rappelé à l'assemblée que par délibération du 19 décembre 2012 et d'aujourd'hui, 08 avril 2019, il a été prescrit la révision du POS valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Cette délibération annule et remplace celle prise le 12 septembre 2015.

L'article R. 123-1 du Code de l'Urbanisme dispose que les PLU comportent un projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Ce PADD définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues par la Commune dans le cadre du PLU.

Pour la Commune de Bonnevaux, ce document a fait l'objet d'une présentation en réunion publique ainsi qu'aux personnes publiques associées (12 mars 2019).

Il convient à présent, conformément à l'article L. 123-9 du Code de l'Urbanisme de soumettre les orientations générales du PADD au débat du Conseil Municipal.

Ce document présenté aujourd'hui énumère les orientations générales retenues dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme qui seront débattues au cours de cette séance.

**Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :**

Après avoir débattu des orientations générales du PADD,  
prendre acte de la tenue du débat sur le PADD conformément à l'article L. 123-9 DU Code de l'Urbanisme.

Ont signé les membres présents ;

**AUTORISATION AU MAIRE EN ACTION DE JUSTICE POUR LA DEFENSE DES INTERETS DE LA COMMUNE DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NIMES DANS L'INSTANCE N°1900177**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, l'article L 2122-22, 16°

**Vu** la requête déposée le 09 janvier 2019 par Monsieur Frédéric Vidal sous le n° 1900177,

**Considérant** que par une requête devant le Tribunal Administratif de Nîmes le 09 janvier 2019, il est demandé une contestation de déclaration de travaux n° DP 030 044 18 C0002, accordée le 14 novembre 2018 à Monsieur Pascal Perquis,

**Considérant** qu'il importe d'autoriser Madame le Maire à défendre les intérêts de la Commune dans cette affaire,

**Le Conseil Municipal ,**

par :    4 voix POUR  
          0 voix CONTRE  
          1 voix ABSTENTION

**AUTORISE** Madame le Maire à assurer la défense des intérêts de la Commune dans la requête n°1900177 introduite devant le Tribunal Administratif de Nîmes.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Ont signé les membres présents ;